

Objectifs

- ➔ Permettre aux détenteurs du Pass d'être de réels commerciaux pour chaque site.
- ➔ Assurer une promotion optimale auprès des visiteurs des OT/SI grâce à une meilleure connaissance de l'offre touristique régionale.

Conditions d'utilisation

Le Pass Accueil Normandie est destiné aux **conseillers en séjour des Offices de Tourisme de Normandie** et aux **agents d'accueil des sites partenaires** d'OTN (anciennement FROTSI Normandie).
Les bénévoles ne peuvent obtenir le pass, il est strictement réservé aux salariés.

La carte Pass Accueil Normandie est nominative avec photo du porteur. La carte est payante = **5€/Pass**.

La validité de la carte est de 2 ans. Elle est remise par OTN (anciennement FROTSI Normandie).

Elle donne droit à l'entrée gratuite ou tarif préférentiel pour la visite des sites touristiques partenaires.

En aucun cas le porteur de la carte ne peut exiger la gratuité ou autre pour les personnes l'accompagnant (sauf décision spontanée du responsable du site).

Les responsables des sites touristiques s'engagent à accorder la gratuité ou autre aux détenteurs de la carte comme convenu par convention.

En cas d'utilisation frauduleuse, OTN se réserve le droit d'exiger le retour immédiat de la carte sans remboursement des 5€ payés.

Concernant la participation des détenteurs du Pass aux visites guidées organisées par les Offices de Tourisme de Normandie, il est impératif que les utilisateurs du Pass s'informent des modalités d'inscription à ces visites auprès de l'Office de Tourisme.

Les bénéficiaires du Pass s'engagent à informer tous les trimestres les sites visités en envoyant un mail à OTN.

Les bénéficiaires du Pass n'appartenant plus au réseau des OT de Normandie s'engagent à renvoyer le Pass à OTN.

Les saisonniers pourront bénéficier du Pass qui sera valable du 1^{er} Mai au 31 Octobre au prix de 5€ et s'engagent à respecter les conditions d'utilisation.

Modalités d'inscription

Peuvent bénéficier du Pass Accueil Normandie :

- Les salariés des Offices de Tourisme de Normandie
- Les salariés du CRT et des 5 CDT de Normandie
- Les agents d'accueil des sites touristiques partenaires du Pass Accueil Normandie dans la limite de 2 Pass nominatifs.

Pour commander le Pass Accueil Normandie, merci de renvoyer par mail à OTN :

- le bulletin d'inscription complété,
- la photo d'identité **SOUS FORMAT NUMERIQUE**

Attention : aucune photo papier ne sera traitée ; aucun Pass ne pourra être délivré sans photo d'identité.

Une facture sera adressée à la structure à l'envoi des Pass.

Le Pass Accueil Normandie est à la charge de la structure commanditaire.